

CACES® Engins de chantier R482 Formation Initiale

*Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité
des engins de chantier toutes catégories
(Conformément à la recommandation R482 de la CNAMTS)*

Connaissances théoriques

1. Réglementation et textes de la sécurité sociale

- Connaître les bases de la réglementation applicable aux engins
- Connaître et savoir contrôler les documents nécessaires à la conduite des engins
- Connaître les rôles des différents organismes (C.A.R.S.A.T., Inspection du Travail, O.P.P.B.T.P., Médecine du Travail, C.S.S.C.T. / CSE)
- Connaître les rôles et responsabilités des différents statuts professionnels

2. Classification, technologie

- Connaître les principaux types d'engins
- Connaître les caractéristiques des principaux composants et mécanismes
- Connaître le fonctionnement des organes de services
- Connaître le fonctionnement des dispositifs de sécurité

3. Sécurité

- Connaître les principaux risques liés à la conduite d'engins et les statistiques d'accidentologie
- Connaître les règles de conduites, de circulation et de stationnement en vigueur (entreprise, chantier, voie publique, signalisation)
- Connaître la réglementation et les comportements de sécurité en situation de travail

Objectifs

Acquérir des connaissances théoriques et pratiques pour la conduite des engins de chantier conformément au référentiel R482 de la CNAMTS.

Valider ces acquis par le testeur CACES®.

Personnes concernées

Tout public (expérimenté ou débutant).

Pré-requis

Etre âgé de 18 ans minimum.

Ecrire et lire correctement le français.

Etre apte médicalement.

Lieu

En entreprise

Nombre de stagiaire

6 personnes maximum

Durée

Nous contacter

Connaissances Pratiques

1. Vérifications

- Maîtriser les vérifications de prise de poste (statiques et dynamiques)
- Savoir contrôler le fonctionnement des systèmes de sécurité

2. Conduite, circulation, manœuvres

- Maîtriser la souplesse et la précision des manœuvres
- Respecter les règles de circulation (signalisation, adaptation au milieu)
- Connaître les possibilités et les limites des engins
- Utilisation spécifique à chaque engin (tranchée, terrassement, compactage, chargement et déchargement de matériau)
- Maîtriser les opérations de fin de poste
- Maîtriser les chargements/déchargements sur porte-engin (obligatoire en catégories A et G, optionnel en catégories B1, C1, D, E, F)

3. Maintenance

- Effectuer les opérations d'entretien principales
- Savoir reconnaître les anomalies de fonctionnement
- Vérifier et compléter les différents niveaux des réservoirs et graissages
- Rendre compte

Au terme de la formation, le candidat passe un test théorique et pratique et se voit délivrer, en cas de réussite, un CACES® valable 10 ans.

Déroulement de la formation

Formation théorique et pratique
Test CACES® avec un testeur certifié
Clôture et bilan de stage

Méthode pédagogique

Exposé théorique : utilisation d'outil multimédia (vidéoprojecteur – support vidéo - salle de formation adaptée).

Démonstrations pratiques par le formateur sur les différents engins.

Exercices pratiques et révisions théoriques tout au long du stage.

Livret de formation individuel et documentation technique remise au stagiaire.

Zone d'évolution extérieure et hangar conforme au cahier des charges CACES® pour la conduite des engins de chantier.